

La scolarité

- > Comment développer la continuité éducative avec les acteurs de la petite enfance ?
- > L'Accueil collectif de mineurs, un acteur de socialisation et de coéducation du jeune enfant ?



Comment ce livret a-t-il été construit ?

18 TEMPS D'ÉCHANGE



UN ENGAGEMENT POUR UN ACCUEIL ÉDUCATIF

1. Les enfants de moins de 6 ans
2. Les enfants de 6 à 11 ans
3. Les jeunes de 11 à 14 ans
4. Les jeunes de 14 à 17 ans
5. Les enfants à besoins spécifiques

UNE NOUVELLE APPROCHE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

1. Les activités culturelles et artistiques
2. Les activités scientifiques et techniques
3. Les activités numériques
4. Les activités citoyennes
5. Les activités environnementales
6. Les activités physiques et sportives
7. Les activités ludiques

UNE AMBITION DE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

1. La continuité éducative et le Plan Mercredi
2. Les conditions de réussite
3. La parentalité
4. La petite enfance
- 5. La scolarité**
6. La jeunesse

Comment mobiliser ce livret ?

Ce document, qui restitue les échanges d'un groupe de travail interprofessionnel, vise à retracer la manière dont la question de la scolarité et son lien avec les ACM sont appréhendés à l'heure actuelle par les équipes d'animation.

1. Pourquoi travailler la complémentarité avec l'Education Nationale sur le temps du mercredi ?

ENVISAGER LA SEMAINE DE L'ENFANT COMME UN TOUT

Eduquer un enfant, et plus tard un jeune, c'est travailler avec lui au service de son développement permanent et global qui ne saurait se découper en fonction de ses différents temps de vie. Il s'agit donc d'appréhender la semaine des mineurs non pas autour des différents acteurs professionnels

qui vont s'y succéder mais bien autour du mineur lui-même et au delà d'un clivage élève/enfant. Comment et pourquoi concilier la multiplicité des approches professionnelles au service d'une personne à considérer dans toute sa singularité ?

FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE

Le projet éducatif de territoire (PEDT) est une dynamique qui a participé à positionner le temps de l'enfant au cœur du projet pour mener des réflexions locales et co-construire des réponses adaptées. Ces collaborations éducatives qui se sont affirmées dans l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) ont favorisé l'interconnaissance et ont permis que les acteurs se rencontrent dans les infra territoires. Au-delà d'un travail sur les représentations respectives que les uns pouvaient avoir de l'Education Nationale et les autres du secteur de l'animation, ces temps de concertation autour d'un projet commun avec le soutien et la participation des élus de la collectivité et des parents des mineurs accueillis ont également

pu permettre de créer de la proximité dans le territoire. Avec une meilleure connaissance de l'école et de son fonctionnement, ces temps de concertation ont permis de croiser les regards, de mutualiser les outils efficaces pour les mineurs et de regrouper les réponses à des besoins, voire d'exprimer des besoins communs, notamment en termes de formations. Ainsi, pour exemple, des formations interprofessionnelles sur le développement des compétences psychosociales ont pu être développées dans certains territoires. Faire du lien entre acteurs c'est aussi mutualiser les compétences, les questionnements et les problématiques.

RECHERCHER LA COMPLÉMENTARITÉ

Les missions poursuivies par les enseignants et les animateurs ne sont de prime abord pas les mêmes. Si l'école vise les apprentissages et l'acquisition de compétences à partir de programmes, les accueils collectifs de mineurs développent la notion de loisirs. Si la réussite scolaire n'est donc pas l'objectif premier des structures de loisirs, force est pourtant de constater que la réforme des rythmes scolaires s'est ancrée dans

un contexte de refondation de l'école visant à favoriser, en premier chef, les apprentissages.

En effet autour de la question du rythme de la journée des enfants se déclinent les principes d'attention, de sollicitation, de disponibilité intellectuelle des mineurs, la réussite scolaire se travaille et se prépare sur tous les temps. Pour les familles, le mercredi est

un mode de garde éducatif collectif, il est opportun de questionner avec elles ce qui peut être organisé sur ce temps, par exemple des projets d'ouverture culturelle, de l'aide aux leçons, des temps pour «ne rien faire », etc.

La complémentarité se travaille donc d'abord en terme de temps de vie et donc de réponses adaptées et concertées aux différents besoins des mineurs selon ces temps. Que souhaite-t-on pour les mineurs et quelles propositions leur faire dans le respect de leurs besoins ?

La complémentarité peut aussi être appréhendée en termes de contenu d'activités, bien que les approches pédagogiques soient différentes, les structures de loisirs peuvent offrir une ouverture culturelle aux mineurs à travers des activités de découverte et d'initiation. Elles peuvent aussi offrir un prolongement concret à certains apprentissages. Les mineurs peuvent utiliser ainsi leurs compétences scolaires et les développer.

Les conditions et les moyens pour parvenir à la réussite scolaire comme à la réussite éducative s'articulent et se font échos, il semble donc tout à fait opportun que la communauté éducative puisse les réfléchir de concert.

2. Quels sont les freins et les leviers pour travailler la complémentarité avec l'Education Nationale sur le temps du mercredi ?

↓ FREINS

Les emplois du temps des uns et des autres rendent la concertation difficile

La présence des enseignants et des animateurs sur certains temps de concertation est souvent sur la base du volontariat et du bénévolat

Méconnaissance mutuelle des différentes professionnalités, missions et contraintes.

Succession des temps de vie de l'enfant, des équipes et des interlocuteurs avec des équipes d'animation parfois non permanentes

Difficulté d'identifier les bons interlocuteurs

Pédagogies, missions et cadres d'intervention différents

↑ LEVIERS

Parfois « perdre du temps » va permettre d'en gagner à travers la création d'un lien de confiance, de la mutualisation, de partage d'informations

Avoir un projet politique fédérateur avec des instances existantes, le conseil d'école, le comité de pilotage du PEDT, celui du PESL

Organiser des temps d'activité périscolaires et la présence sur l'école des équipes d'animation favorise l'identification d'interlocuteurs et un partage de savoir-faire

Travailler conjointement sur les temps de transition, les organiser les outiller et les inscrire dans le PEDT

Les enseignants, les directeurs d'école et chefs d'établissement en lien avec les projets d'école et d'établissement, les équipes de vie scolaire, les inspecteurs de l'éducation nationale en lien avec les notions de climat scolaire et de projet éducatif de territoire

Valoriser le travail les uns des autres, partager des projets communs, s'enrichir de nouvelles pratiques. Avoir de la curiosité sur les programmes scolaires, les projets d'école Partager des objectifs éducatifs, un langage commun (par exemple les compétences psychosociales (CPS))

3. En quoi les compétences psychosociales peuvent-elles être vectrices de lien entre les équipes enseignantes et les professionnels de l'animation ?

UN LANGAGE COMMUN POUR UN OBJECTIF PARTAGÉ

A travers les compétences psychosociales les équipes enseignantes et les équipes d'animation partagent un langage commun et des objectifs communs, non plus centrés sur une discipline ou sur des valeurs et des principes généraux mais bien sur l'enfant lui-même. Ce fil conducteur partagé légitime le besoin de concertation et la recherche de continuité éducative entre le milieu scolaire et le champ des loisirs éducatifs.

Outils au service d'une meilleure communication entre les accueils collectifs de mineurs et les établissements scolaires, les compétences psychosociales permettent également de communiquer avec les familles sur les enjeux éducatifs poursuivies de manière coordonnée, concrète et lisible auprès de leurs enfants.

Ancrées dans le quotidien des pratiques éducatives,

les compétences psychosociales ne sont pas uniquement à considérer comme un moyen de remédiation lorsque le climat scolaire se dégrade, lorsque des problématiques de harcèlement ou d'exclusion surgissent, mais bien à appréhender dans une dynamique « à agir pour » et non plus « à lutter contre ». Comment apporter ensemble cette plus value éducative auprès des mineurs, dans une logique de projet de territoire porté politiquement et en mettant à profit les professionnalités des uns et des autres ?

Une vigilance est à garder sur le fait que les compétences psychosociales ne soient pas qu'un affichage en privilégiant notamment la concertation avec le milieu scolaire à travers le lien qui peut être opéré sur certaines disciplines qui permettent l'expérimentation.

DES FORMATIONS INTERPROFESSIONNELLES

En organisant des temps de formation interprofessionnelle pour réinterroger les postures éducatives de concert et porter un discours cohérent auprès des mineurs, l'interconnaissance va être renforcée. Etre former ensemble, c'est s'écouter, s'entendre, se considérer et donc comprendre la réalité de chacun.

Si des temps de formation continue inter structures organisés au local portent leurs fruits pour impulser une dynamique, se pose également la question de la formation initiale des différents professionnels ou volontaires et l'intérêt d'y inclure une sensibilisation sur le champ des compétences psychosociales.

DES TEMPS DE RÉGULATION, DE RÉFLEXIVITÉ SUR LES PRATIQUES

En organisant des temps de formation interprofessionnelle pour réinterroger les postures éducatives de concert et porter un discours cohérent auprès des mineurs, l'interconnaissance va être renforcée. Etre formé ensemble, c'est s'écouter, s'entendre, se considérer et donc comprendre la réalité de chacun.

Si des temps de formation continue inter structures organisés au local portent leurs fruits pour impulser une dynamique, se pose également la question de la formation initiale des différents professionnels ou volontaires et l'intérêt d'y inclure une sensibilisation sur le champ des compétences psychosociales.

UNE ATTENTION ET UNE AMBITION POUR L'ENFANT NON PAS UNE GRILLE D'ÉVALUATION

Les compétences psychosociales vont permettre de préparer les temps d'activités en changeant de paradigme : il ne s'agit plus de réfléchir l'objectif sur la base de la thématique de l'activité mais bien de l'envisager à partir d'un questionnement : « Qu'est-ce que je souhaite développer chez les enfants, chez les jeunes ? » Cette question n'a de portée significative que si l'animateur a une bonne connaissance des mineurs et de leurs besoins. Pour autant, les équipes d'animation ont toujours participé au développement des compétences psychosociales mais dans une approche plus intuitive que conscientisée et planifiée. Il s'agit maintenant de les nommer, de les poser comme

telles pour préciser les objectifs généraux de l'accueil. Cependant, il est nécessaire d'offrir le temps du mercredi, et les temps de loisirs en général, comme des temps de repos, de relâchement pour les enfants et ne pas être dans une logique d'apprentissage ou d'acquisitions de compétences comme fin en soi. Ces compétences parfois nommées, « compétences utiles à la vie quotidienne » sont à construire avec l'enfant et pour l'enfant sur le long terme au moyen de postures éducatives favorisantes, de temps de feedbacks et d'observations des mineurs sans poursuivre une logique de productivité, sans chercher à faire entrer le mineur dans des « cases ».



4. Quelles instances mobiliser au sein des écoles primaires et des établissements secondaires ?

QUAND ON DIT SOCLE DE CONNAISSANCES DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE, ON PENSE...



MAIS C'EST AUSSI...

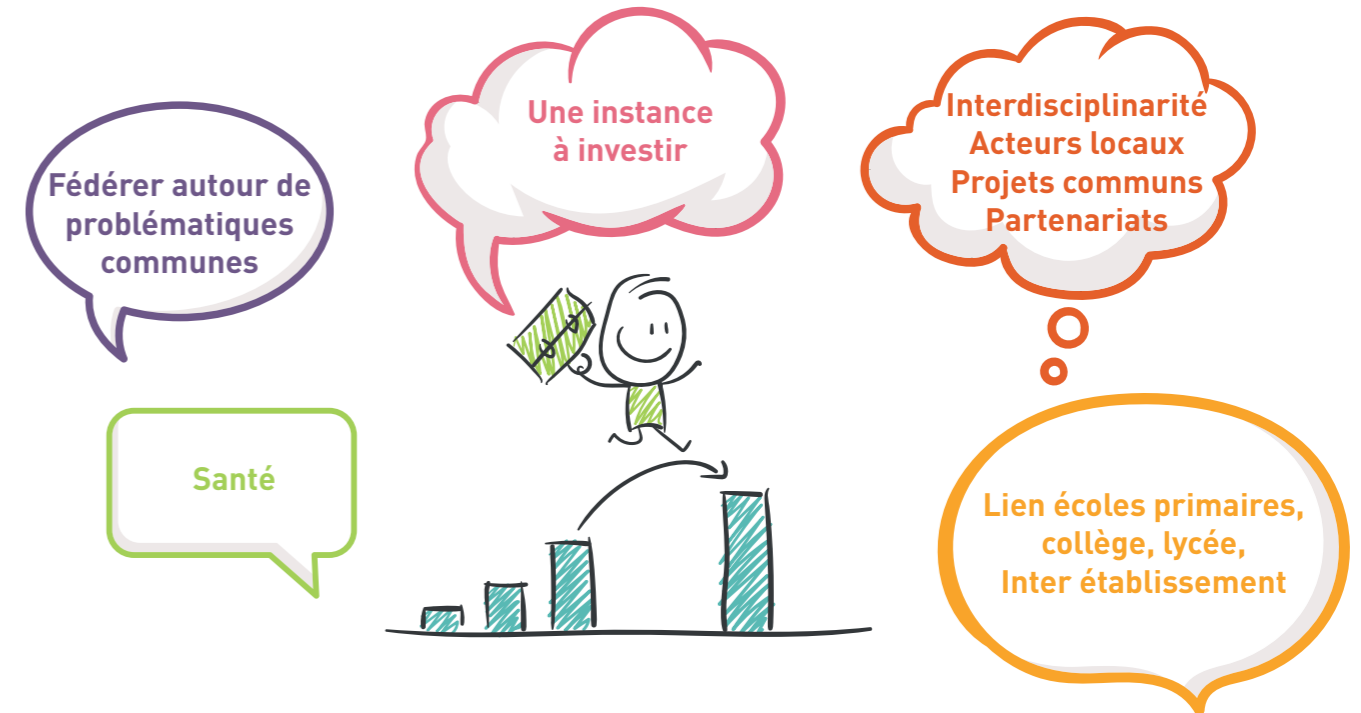
Mise en perspective des compétences psychosociales et des domaines du socle

Ministère de l'éducation Nationale Mise en œuvre des parcours éducatifs de santé - Guide d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives :

	LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER	MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE	FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN	SYSTÈMES NATURELS ET SYSTÈMES TECHNIQUES	REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET ACTIVITÉ HUMAINE
	Apprentissage de la langue française, des langages scientifiques, informations, des médias des arts et du corps.	Enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la conduite de projets individuels et collectifs	Vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, respectueux des choix personnels et des responsabilités individuelles.	Développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes.	Compréhension des sociétés, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.
Savoir résoudre les problèmes		L'élève sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs	L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter les recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.	Il s'agit d'éveiller la curiosité de l'élève, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer.	
Savoir prendre des décisions				L'élève sait mener une démarche d'investigation.	
Avoir une pensée créatrice	Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique.	L'élève identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle Web) et on en connaît la nature. Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage.	L'élève fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation.	L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé, et comprend ses responsabilités individuelle et collective.	L'élève implique une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté.
Avoir une pensée critique					

	LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER	MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE	FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN	SYSTÈMES NATURELS ET SYSTÈMES TECHNIQUES	REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET ACTIVITÉ HUMAINE
Savoir communiquer efficacement Être habile dans les relations interpersonnelles	L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée.	L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information en respectant les règles sociales de leur usage.	L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres.		Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, l'élève prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer ou s'affronter dans un cadre réglementé.
Avoir conscience de soi Avoir de l'empathie pour les autres		La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative : elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.	L'élève est capable de faire preuve d'empathie et de bienveillance. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience et permet de vivre ensemble pacifiquement.	L'élève sait que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels.	Ce domaine implique une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté.
Savoir gérer son stress Savoir gérer ses émotions	L'élève s'exprime par des activités physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps. Il apprend ainsi le contrôle et la maîtrise de soi.		L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.		L'élève mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel collectif. Il développe son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques.

QUAND ON DIT COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ INTER DEGRÉS, INTER ÉTABLISSEMENTS ON PENSE...



MAIS C'EST AUSSI...

Un projet départemental pour développer le Parcours Educatif de Santé de l'élève. Cette instance ne se substitue pas aux comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté de chaque établissement mais elle permet d'intégrer le premier degré autour d'un projet de prévention cohérent, intégré dans les projets d'école et d'établissements, construit dans le cadre d'une politique de promotion de la santé et de la citoyenneté et commune sur un territoire et du Parcours Educatif de Santé de l'élève de la maternelle à la terminale (circulaire de février 2016). Elle s'organise autour des principes d'éducation, de prévention et de protection.

La démarche du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degrés se vit à travers un pilotage partenarial. Elle vise à mettre en œuvre des actions pédagogiques transversales et se veut être un espace ressource, d'information, de formation, qui valorise la mise en commun d'outils pédagogiques et les échanges de pratiques.

Les actions d'éducation à la santé qui y sont portées s'inscrivent dans la durée et sont en cohérence avec la progressivité des apprentissages de socle commun. Il peut s'agir, à titre d'exemple, de travaux menés sur le climat scolaire, les compétences psychosociales, la prévention des addictions, etc.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degrés fonctionne autour d'une convention signée par les chefs d'établissement et le DASEN. La coordination est portée par trois professionnels : deux chefs d'établissement et un inspecteur de l'Éducation Nationale. Le comité technique est composé d'un représentant de chaque établissement scolaire et d'un conseiller technique du DASEN tandis que le comité de pilotage réunit notamment des équipes de vie scolaire, des enseignants, des parents, des représentants des collectivités, de l'agence régionale de santé. Les actions sont définies en fonction d'une étude diagnostique du territoire et des besoins du public concerné.

EN SYNTHÈSE :

- **Considérer la semaine de l'enfant comme un tout**, être au service du développement permanent et global de l'enfant.
- **Favoriser l'interconnaissance**, grâce aux instances de concertation du PEDT, mieux connaître l'école, son fonctionnement et les projets d'école et d'établissement.
- **Rechercher la complémentarité** dans le respect des missions de chacun en termes de :
 - » rythme de vie des mineurs pour favoriser la réussite scolaire et l'ouverture culturelle
 - » réflexion conjointe sur les conditions et les moyens pour parvenir à la réussite scolaire comme à la réussite éducative.

TRAVAILLER LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

QUELLES INSTANCES MOBILISER AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES ?

- **Le socle de connaissances, de compétences et de culture** en lien avec les compétences psychosociales à travers les parcours éducatifs de santé.
- **Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté interdégradés, interétablissements** pour développer le parcours éducatif de santé à travers des enjeux éducatifs partagés dans une dynamique partenariale et territoriale.

- **Avoir un projet politique fédérateur** pour valoriser la présence des équipes d'animation aux instances de concertation locales.
- **Maintenir des temps d'activités périscolaires** pour favoriser une collaboration au quotidien avec le temps scolaire et la qualité des temps périscolaires.
- **Travailler sur les temps de transition**, les organiser, les outiller et les formaliser dans un projet.
- Identifier les interlocuteurs, et faire le lien avec les projets d'école et d'établissement, et les PEDT.
- **Partager un langage commun**, s'enrichir de nouvelles pratiques, faire preuve de curiosité sur les différentes spécialités.

SE CONNAÎTRE ET SE RECONNAÎTRE ENTRE PROFESSIONNELS

LA
SCOLARITÉ

- **Un langage commun pour un objectif partagé** pas uniquement autour de valeurs ou disciplines mais autour du développement de l'enfant.
- **Une communication lisible** et cohérente notamment auprès de familles.
- **Des formations interprofessionnelles** pour réinterroger des postures éducatives.
- **Une ancrage dans le quotidien des pratiques éducatives** dans une dynamique de prévention visant à « agir pour » et non plus à « lutter contre ».
- **Des temps de régulation, de réflexivité sur les pratiques** à partager entre les différentes équipes.
- **Une attention et une ambition pour l'enfant**, en maintenant les notions de loisirs, de repos et de relâchement sans poursuivre une logique de productivité.

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES, VECTRICES DE LIEN ENTRE LES ÉQUIPES